

3.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>- Aspect législatif et normes: aperçu de l'ergonomie dans la loi et le code sur le Bien-être et recueil et présentation rapides des normes spécifiques à l'ergonomie. Puisque l'ergonomie consiste à l'adapter la situation de travail à l'homme dans tous ses aspects, de nombreux textes légaux, outre ceux traditionnellement consacrés aux TMS (manutention et travail sur écran), sont concernés: bruit, vibrations, aspects psycho-sociaux, équipements de travail... Il est donc utile de rappeler aux étudiants cette approche globale et que le détail des textes sera vu par les professeurs du MCC en charge de ces matières. Les connaissances législatives et normatives sont en effet une compétence transversale à l'ensemble des cours du MCC.</p> <p>L'évolution de la législation européenne et belge sera aussi évoquée.</p> <p>Une journée de cours semble suffisante au lieu des 3 initialement prévues.</p> <p>- Charge physique du poste de travail: les deux autres journées seront consacrées aux agents physiques (bruit, vibrations, ambiances thermiques et éclairage): définitions, législations, prévention, effets...</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Donner un aperçu des textes législatifs et des normes existants dans le domaine de l'ergonomie + Cours sur la charge physique du poste de travail (tel que défini dans l'annexe II de l'AR de décembre 2003 sur la formation des CP ergonomes): bruit, vibrations, ambiances thermiques et éclairage</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	<p>Méthode du cours : Présentation des différentes notions avec sollicitation de la participation des étudiants en leur posant des questions, en leur faisant réfléchir à différents problèmes, en leur demandant de résoudre des exercices, en discutant d'exemples pratiques...</p> <p>Evaluation : Examen écrit en juin à l'aide d'un questionnaire à choix multiple</p>
Cycle et année d'étude: :	> Master complémentaire conjoint en gestion des risques et bien être au travail
Faculté ou entité en charge:	PSP